

Les petites épouses des blancs / histoires de mariages noirs

de
Marisa Gnondaho dit Simon
et
Stéphane Olry

Contact :
Marisa Gnondaho dit Simon : 06 87 55 99 99
Stéphane Olry : 06 85 59 07 04

Stéphane :

« L'Afrique, c'est loin. »

C'est ce qu'on disait dans ma famille.

« L'Afrique, c'est loin. »

On ajoutait : « Et puis, c'est il y a longtemps. »

Mon arrière-grand-père s'appelait Marc Simon. Dans ma famille, nous l'appelions Bon Papa. Ce surnom lui aurait été attribué par les Indigènes en Afrique.

Ma mère disait : « Bon-Papa a été commandant de cercle en Afrique Noire ».

J'ai trouvé plusieurs exemplaires d'un livre poussiéreux dans le grenier de notre maison de famille à Saint-Malo : « *Souvenirs de brousse* » par Marc Simon. J'ai emprunté son coupe-papier à ma mère pour le lire.

Sorti à vingt-trois ans de l'école d'administration coloniale, Bon-Papa est nommé pour un premier poste à Ouidah au Dahomey. C'est le Bénin actuel.

Bon-Papa a porté la mission civilisatrice de la France. Il a creusé des puits et des canaux d'irrigation pour les Indigènes.

Bon-Papa était passionné par l'agronomie tropicale. Il a appris aux Indigènes à acclimater le cacaoyer. Il leur a fait acheter des sécateurs pour qu'ils entretiennent les jeunes plants qu'il faisait pousser autour des villages.

Il a reçu une médaille d'or du Mérite Agricole Colonial.

Bon-Papa a bourlingué dans l'Afrique de l'Ouest au gré de ses nominations. Lors d'un congé entre son premier poste au Dahomey et le deuxième en Côte d'Ivoire, il s'est marié en Bretagne avec sa cousine, que nous appelions Bonne-Maman. Il est revenu en France auprès de sa femme et de ses enfants après vingt ans de brousse. Il a fondé une florissante affaire d'importation de cacao. Au moment de prendre sa retraite, il était devenu président de la Chambre de commerce coloniale du Havre. Il a alors fait bâtir notre maison de Saint-Malo, et planté le jardin exotique qui l'environne.

Lors des repas de famille, au dessert, mes oncles racontaient qu'à chaque poste où il était nommé, Bon-Papa contractait des « mariages noirs » avec de belles africaines. Avant de repartir, il avait soin de demander à un collègue de faire donner à la délaissée quelques verroteries pour la consoler. Mes oncles rigolaient : « Sacré Bon-Papa ! ».

Mes grandes tantes soupiraient -« Pauvre Bonne-Maman ». Elles ajoutaient : « Heureusement, il a eu la décence de ne pas reconnaître les enfants de ses mariages noirs. »

Je caressais le projet d'écrire un ouvrage inspiré par la vie aventureuse de Bon-Papa. J'envisageais de refaire ses voyages au travers de l'Afrique pour rechercher les traces des jardins qu'il avait planté là-bas.

Je commence par interviewer ma mère. C'est la dernière de la famille qui ait connu Bon-Papa. Elle se souvient d'un homme à barbiche blanche toujours coiffé d'un chapeau de paille. Après le déjeuner, il se promenait seul dans son verger et n'aimait pas qu'on lui adresse la parole.

Elle l'a toujours vu flanqué d'un labrador. Les labradors se succédaient, génération après génération, mais s'appelaient toujours Chocolat.

Ma mère me confie qu'un jour - elle avait cinq ou six ans - Bon-Papa l'avait faite fouetter car elle avait brisé la branche d'un de ses arbres exotiques.

Ma mère me confie son manque d'enthousiasme pour mon projet d'enquête sur le passé colonial de notre famille. Elle souhaite que je laisse les morts en paix. Elle préfère que je ne mentionne pas les épouses noires de notre aïeul.

Elle me confie cependant quelques plaques photographiques qu'elle a retrouvées dans la bibliothèque de Bon-Papa à Saint-Malo :

Un portrait en pied de Bon-Papa.

Une vue de plantation de cacaoyers.

Un paysage pittoresque.

Quatre études d'une jeune Indigène allongée sur une natte.

Marisa :

Je voudrai dire un mot.

Stéphane :

Je n'ai pas fini mon introduction.

Marisa :

J'y ai pensé toute la nuit. Je vous demande de ne pas montrer les quatre photos de cette jeune fille.

Stéphane :

C'est le sujet de ce spectacle.

Marisa :

Si les photos de cette femme étaient celles de la femme officielle de Marc Simon, votre Bonne-Maman, est-ce que vous les montreriez en public ?

Stéphane :

Les photos de cette jeune Indigène étaient posées sur le linteau de la cheminée de ma mère. Elles n'ont jamais choqué personne.

Marisa :

C'est bien le problème.

Je vais décrire les photos.

Elles présentent une jeune fille africaine nue, allongée sur une natte. Le modèle est à peine nubile. Le cadrage renferme exactement le corps de la jeune fille, comme les plantes dessinées dans les herbiers du Muséum d'Histoire Naturelle. Quatre poses ont ainsi été prises : une sur le ventre, une sur le dos, une sur le côté gauche, une sur le côté droit.

À présent, je pose la boîte contenant ces photos ici.

À l'issue de notre causerie, dans une heure, chacun sera libre d'ouvrir ou non cette boîte.

Stéphane :

Bon. Admettons.

Maintenant, on retourne au plan de la causerie.

C'est le moment, où vous présentez l'histoire de votre famille.

On vous écoute.

Marisa :

Ces dernières années, je suis allée plus souvent rendre visite à mon père à Bamako, au Mali.

Notre maison se trouve dans le quartier de Darsalam, au pied de la colline de Koulouba, pas loin de la voie ferrée.

Mon père n'était plus tout jeune, alors j'avais besoin qu'il me raconte l'histoire de notre famille.

Nous n'avions pas de photos, pas de documents, pas d'archives familiales.

Quand on était petits, avec mon frère Jean-Charles, il n'en parlait jamais.

Le peu qu'on connaissait, c'était la légende familiale que racontait la vieille Alamissa.

Alamissa a toujours été à la maison. Elle m'a porté sur son dos quand j'étais bébé, comme elle avait porté mon père.

Elle racontait que le père de mon père, était le fils d'un colon français et d'une femme du Dahomey.

Qu'il était donc métis, et s'appelait Charles.

Que le colon français avait épousé cette Dahoméenne à Ouidah, au début du siècle.

Qu'ils avaient longtemps vécu ensemble au Dahomey, puis dans d'autres pays, au gré des nominations du colon.

Qu'ils avaient un chien qui s'appelait Chocolat, qui allait chercher le journal du matin.

Que ce colon était très important, qu'il était gouverneur.

Que ce gouverneur s'appelait Marc Simon.

Qu'un jour il avait disparu.

Que mon arrière-grand-mère avait élevé seule son fils Charles,

Qu'elle avait fait construire cette maison à Bamako.

Je posais des questions à mon père :

Cette femme, la Dahoméenne, mon arrière-grand-mère :

Tu l'appelais comment ? Son prénom, c'était quoi ?

On s'appelle G nondaho dit Simon. G nondaho, c'était son nom de famille ?
J'ai demandé à des Béninois, ce nom de famille n'existe pas au Bénin. D'où ça vient alors ?
Tu l'as connue, puisqu'elle vivait avec vous, pourquoi tu n'en parles jamais ?
Avec quel argent a-t-elle fait construire la maison de Darsalam ?
C'est le gouverneur Simon qui lui avait laissé des biens ?
Tu n'as jamais cherché à le retrouver, lui ? C'était ton grand-père pourtant !
Tu dis qu'il a épousé ta grand-mère.
Pourquoi tu n'as pas la nationalité française alors ?
En fait, il ne l'a jamais reconnu son fils métis ?
Pourquoi tu ne le dis pas ?
Mon père balayait mes questions d'un geste, puis parlait d'autre chose.
Enfin, un soir, il me demande de m'asseoir près de lui dans la cour.
J'enregistre la conversation.

Voix enregistrée du père de Marisa :

« Bon puisque tu veux savoir, écoute.

Grand-Maman, je l'ai toujours vue lorsque j'étais enfant. Elle était illettrée, parlait peu le français. Elle ne parlait pas beaucoup d'ailleurs, surtout aux enfants. Elle connaissait très bien les plantes, les bananes qui guérissent.

Peut-être qu'elle en vendait aussi, en même temps que les pagnes...

Comment ? Tu ne sais pas qu'elle vendait des pagnes ?

Bon. Bien plus tard, un soir de 1967, je tombe sur un article qui parle d'un livre écrit par un certain Marc Simon : « *Souvenirs de brousse* ».

Je contacte l'éditeur qui me donne l'adresse de l'auteur.

Il habitait à Saint-Malo.

Je fais le voyage pour le rencontrer.

Arrivé sur place, je passe devant un potager méticuleusement entretenu, un verger, des serres. On me fait entrer dans une maison en pierre de taille.

Marc Simon me reçoit, poliment, dans sa bibliothèque ; c'est un petit homme, sec, aux yeux bleus. Sa femme nous apporte du thé. L'œil brillant, il évoque ses souvenirs du Dahomey. Il me demande si j'ai lu son livre. Je réponds que non, alors il appelle sa femme, et lui demande de m'apporter un exemplaire, pour me le dédicacer.

Je lui demande s'il se rappelle d'une femme qu'il aurait rencontrée dans le quartier Gbena, à Ouidah, au Bénin. Je lui dis que c'est ma grand-mère, que je m'appelle Simon comme lui. Son sourire bonhomme le quitte. Il me dit qu'il ne voit pas du tout de quoi je parle, se lève, me tend le livre, me raccompagne, me serre la main, et ferme la porte.

A peine sorti, j'ai jeté le bouquin dans la première poubelle trouvée. Et je n'ai plus cherché à la contacter.

Tout ça, c'est des histoires. Je suis fatigué de courir après ces gens-là, c'est le passé. Toi, tu ne comprends rien à l'Afrique. Quand vous étiez petits, vous veniez en vacances ici mais tu restais collée à ton grand frère. Et maintenant... »

Marisa :

Épuisé par ces paroles, mon père s'endort. Au pied du fauteuil, je pose l'éventail qui lui tombe des mains, et je laisse une émission de RFI le bercer.

Ensuite, je n'ai plus osé aborder avec lui ce sujet.

De retour à Paris, je passe des nuits à faire des recherches sur internet.

Je découvre avec stupéfaction la manière dont on relate les unions entre Africaines et Français sous le régime colonial. Les Français nommaient les concubines africaines des « petites épouses » et appelaient les concubinages avec les Africaines des « mariages noirs »

Chez les Africains, il n'y avait pas de mot pour ça.

En lisant le blog d'un certain Stéphane Olry, je découvre un compte-rendu de sa lecture des *Souvenirs de brousse*. Le livre avait été écrit par son arrière-grand-père, Marc Simon.

Nous avons le même ancêtre.

Il est donc mon cousin.

J'appelle le numéro de téléphone apparaissant à la rubrique « Contact ».

Stéphane :

Vous imaginez ma surprise lorsque je reçois cet appel.

Comme moi, cette Marisa Gnondahou s'intéresse aux *Souvenirs de brousse* de Bon-Papa. Elle se dit l'arrière-petite-fille de Marc Simon. Elle prétend porter notre nom. Nous sommes donc cousins.

Marisa, vous m'avez proposé un rendez-vous au Musée National de l'Histoire de l'Immigration. Je mis un certain temps à comprendre qu'il s'agissait du Musée Colonial où mes parents nous emmenaient le dimanche visiter l'aquarium tropical.

Marisa :

Il me semblait, Stéphane, que ce vestige de l'exposition coloniale de 1930 était un bon terrain pour une première rencontre.

Je vous ai attendu à une table de la buvette du Musée Colonial, sous les bas-reliefs présentant des femmes nues et opulentes figurant l'Afrique, face aux statues des soldats de l'expédition Marchand.

Stéphane :

Arrivé Porte Dorée, je vous vois, assise à une table. Je reconnais immédiatement ces yeux bleus. Ce sont ceux de ma mère, de mon grand-père, et ceux de Bon-Papa.

Je m'assois à votre table : « Pourquoi vous intéressez-vous à ces *Souvenirs de brousse* ? »

Marisa :

Mon arrière-grand-mère était dahoméenne. Votre arrière-grand-père lui a fait un enfant, Charles Simon, mon grand-père. Puis, il a abandonné cette famille. Cela vous étonne ?

Stéphane :

Que voulez-vous que je vous dise ? Bon-Papa est resté vingt ans en Afrique. À son retour, il n'a pas raconté à sa femme et ses enfants tout ce qu'il y avait fait. On peut se douter qu'il y a rencontré des femmes.

Voilà les *Souvenirs de Brousse*. Que cherchez vous dans ce livre ?

Marisa :

Je cherche des témoignages sur mon arrière-grand-mère.

Stéphane :

Lisez-le. Revoyons-nous après pour en parler.

Marisa :

J'ai lu le livre.

Il m'a fait violence.

Il n'y était jamais question de mon arrière-grand-mère.

Rien ne collait avec la légende familiale.

Marc Simon n'était resté qu'un an au Dahomey.

Il n'avait jamais été gouverneur.

Ce tableau paternaliste de la mission civilisatrice de Marc Simon a aiguisé un sentiment diffus d'humiliation hérité de mon père.

Je renvoyais *Souvenir de brousse* par la poste à mon cousin, accompagné d'un second ouvrage que j'avais téléchargé sur internet.

Stéphane :

Dans ce colis que vous m'avez envoyé je trouve en effet une reproduction de ce :

« *Guide pratique de l'Européen dans l'Afrique Occidentale : à l'usage des militaires, fonctionnaires, commerçants, colons et touristes. Par le Dr Barot médecin des Troupes Coloniales. Publié en 1902 chez Ernest Flammarion, Éditeur* ».

Un post-it signale un passage surligné au stabilo boss.

Pouvez-vous lire ces passages surlignés, je vous prie ?

Un spectateur :

« Unions temporaires – quelle doit être la conduite de l'Européen en Afrique Occidentale ? Pour ceux qui n'ont pas la force morale pour supporter deux ans de continence absolue, il n'y a qu'une ligne de conduite possible : c'est l'union temporaire avec une femme indigène bien choisie. Cette union dure généralement tout le séjour. Les motifs qui rendent nécessaire cette union sont :

Sécurité sanitaire – la femme choisie dans ces conditions est généralement saine : tandis que les prostituées noires, non soumises à la visite médicale, sont presque toutes contaminées. (...)

Hygiène – l'Européen qui a une femme indigène, si elle n'est pas inintelligente, finit par s'attacher un peu à elle ; elle le distrait, le soigne, dissipe son ennui, et parfois l'empêche de se livrer à l'alcoolisme et aux dépravations sexuelles si fréquentes aux pays chauds.

Instruction – Enfin, l'union avec une femme indigène est un des plus sûrs moyens d'apprendre vite la langue indigène, de pénétrer les coutumes les plus cachées, de connaître les chansons, les légendes parfois très jolies, de ces peuplades, de comprendre en un mot l'âme noire.

(...)

Lorsque l'on rentre en France, on renvoie la jeune fille dans sa famille après lui avoir fait un cadeau qui lui assurera immédiatement un époux.

Les anciennes femmes d'Européens sont très recherchées des noirs et se marient en général fort bien(...). »

Stéphane :

Marisa, pouvez-vous lire le post-it qui accompagnait votre envoi ?

Marisa :

« Il faut que nous allions ensemble voir un notaire. »

Stéphane :

Merci.

Cette requête me mit aux cents coups.

Allongé sur ma méridienne, j'imaginai un conseil de famille rassemblé dans la bibliothèque apprenant de ma bouche comment j'avais, par la publication d'un article sur Bon-Papa, ouvert une boîte de Pandore, soigneusement maintenue fermée quatre générations durant. J'entendais déjà les sonneries ininterrompues de cousins et de cousines café-au-lait venus des quatre coins de l'Afrique, goguenards, se présenter comme les héritiers de Marc Simon.

Je voyais cette horde d'Africains, se presser autour de la tombe de Bon-Papa, ouvrir avec un pied de biche le cercueil de notre aïeul et s'emparer d'un tibia pour en extraire l'ADN.

Je me présentais les huissiers, tous noirs, une chaîne en or autour du cou, un papier timbré à la main, venus nous annoncer la confiscation de notre héritage et l'expulsion de notre maison.

Je me réveille de ce cauchemar.

Je me lève de ma méridienne et vais sonner à la porte jouxtant la mienne. L'immeuble que j'habite à Paris est un peu particulier. Il a été bâti par mon arrière-arrière-grand-père, le père de Bon-Papa. Ce dernier en a hérité à la mort de son père. Il a eu soin de léguer un appartement à chacun de ses descendants. Ainsi donc, la famille rassemblée autour du patriarche durant les vacances d'été à Saint-Malo, transhume à l'automne dans le même immeuble à Paris. Comme on dit en plaisantant dans la famille : grâce à Bon-Papa, l'immeuble est génétiquement pur, et nous n'avons nul besoin d'organiser des cousinades, puisque nous avons des assemblées de co-propriété.

Ma mère m'ouvre.

Avant de livrer à nos auditeurs le contenu de la conversation que j'ai alors avec ma mère, pouvez-vous, préciser, Marisa, comme il en a été convenu entre nous, ce que vous attendiez de cette consultation chez le notaire ?

Marisa :

Une nuit, mon père m'a appelé de Bamako pour me dire qu'il avait droit à une possession d'état, que je devais en faire la demande.

Stéphane :

Pouvez-vous préciser pour nos auditeurs, ce qu'est une « possession d'état » ?

Marisa :

Oui. Mon père m'a expliqué que lorsque la reconnaissance d'un enfant n'a pas été établie par le père, on peut – souvent la mère, ou bien l'enfant - réunir un faisceau de preuves pour établir la filiation. En France, cette procédure de reconnaissance des enfants bâtard existe depuis 1912. Dans les Colonies, c'est seulement en 1929 qu'un décret a permis d'établir la filiation des enfants métis non reconnus par leur père. Mais peu d'Africains le savaient. D'évidence, mon nom, Simon, était une preuve suffisante pour établir un lien filial avec l'administrateur colonial !

Stéphane :

Ma mère a suivi des études de droit. Elle ne trouve pas exorbitante cette prétention de Marisa Gnondahou dit Simon de s'informer auprès d'un notaire. Elle conclut qu'après cet avis, nous ferons ce que dit de faire la loi.

Ma mère ajoute : « Et puis, tu trouveras peut-être avec cette petite cousine africaine une informatrice de premier rang sur les activités ton arrière-grand-père. »

Ma mère a le tic verbal de qualifier de « petit » toute personne venu du sud de Poitiers. « Je vais chez le petit arabe » annonce-t-elle avant de partir faire ses courses chez l'épicier du coin.

Des fois, ça m'agace.

Marisa :

Une semaine plus tard, nous nous rendons ensemble à l'étude de maître Ripart, notaire à Sevrans. Ce notaire s'est spécialisé dans les successions liées aux colonies françaises.

Le notaire écoute nos récits avec intérêt.

Je lui montre les documents officiels suivants :

(on montre le passeport du père de Marisa Gnondahou dit Simon)

Je dis au notaire que je suis la descendante d'une relation hors mariage de mon arrière-grand-mère dahoméenne avec un certain Marc Simon, fonctionnaire colonial.

Que ce fonctionnaire colonial n'a d'évidence pas reconnu officiellement leur fils métis.

Que sa relation avec mon arrière-grand-mère était notoire, puisque j'ai hérité du nom de Simon. Qu'à présent, je veux savoir comment établir une filiation avec ce Marc Simon.

Stéphane :

Le notaire lui répond qu'effectivement, dans le cadre d'une demande de possession d'état, le fait de porter le même nom est un point susceptible d'être apprécié par le juge, mais ce n'est pas suffisant. Le notaire demande à Marisa Gnondahou dit Simon si elle possède des preuves matérielles du soin qu'aurait eu Marc Simon pour son fils métis ? Des cartes postales qu'il lui aurait envoyées ? Des reçus de frais scolaires qu'il aurait réglé ?

Marisa :

Je ne possède rien de tel.

Stéphane :

Le notaire fait remarquer que c'est ce type de preuve d'intérêt du père pour son fils auxquelles sont sensibles les juges lorsqu'ils doivent décider d'une possession d'état.

Marisa :

Des tests ADN pratiqués sur moi et un descendant de Marc Simon me permettrait-il de prétendre à une part de l'héritage ?

Stéphane :

Le notaire répond par la négative. Des exhumations comme celle pratiquée sur la dépouille d'Yves Montand sont rarissimes. En règle générale, le juge cherche des preuves de vie familiale effective. Or, vous n'en disposez pas.

Le notaire conclut : " Quoi qu'il en soit, la question de la succession de M. Simon est close. M. Simon est mort en 1974. La prescription s'est éteinte trente ans plus tard, en 2004. On ne peut plus revenir sur cette succession".

Marisa :

Un immense poids se soulève alors de vos épaules, cher cousin.

Stéphane :

Maître Ripart explique que la prescription en terme de succession a été récemment ramenée à dix ans par le législateur. En effet : Imaginez que vous avez hérité d'un immeuble, vous le vendez. Et voilà que des années après, la succession est remise en cause, la vente cassée, les nouveaux propriétaires apprennent qu'ils ne peuvent plus bénéficier de leur bien...

Marisa :

Certes, ce serait injuste. Nous n'avons pas le temps de développer ce cas de figure. Je reprends le récit.

De retour en RER, mon cousin se lance dans une dissertation sur son grand-père paternel, Gaston Olry.

Stéphane :

Voilà. Il s'agit de la branche paternelle de ma famille. Mon arrière-grand père Achille Olry vivait à Nancy. Il avait une relation ancillaire avec sa gouvernante. C'est ainsi que mon grand-père Gaston est né hors mariage. Il n'a été reconnu par son père que sept ans après sa naissance.

C'est comme ça partout, depuis toujours. Dans toutes les familles, on trouve ce genre d'histoire.

Marisa :

Non, nous n'avons pas tous la même histoire.

Stéphane, ce que vous continuez à négligez, c'est la ségrégation raciale qui était la règle entre colons et Indigènes. Le mot Indigène que vous employez souvent, c'était le terme officiel pour nommer les Africains sous le régime colonial. Ils avaient des droits bien distincts des citoyens français.

Voilà le code de l'indigénat. En Afrique Occidentale Française, il date de 1907.

Stéphane :

Nous avons convenu que nous n'avions pas le temps d'en faire la lecture.

Marisa :

D'accord, nous n'avons pas le temps de lire le code de l'indigénat en entier.

Mais nos spectateurs doivent savoir que ce code justifiait une différence de traitement légal entre Africains et colons.

Par exemple, sachez que des jeunes filles étaient razzées dans les villages par l'armée française.

Qu'elles étaient ensuite distribuées aux officiers célibataires,

Que lorsque des enfants naissaient de ces viols, la république les arrachaient souvent à leur famille africaine.

Que la république remplissait des orphelinats spécialement conçus pour les enfants métis.

C'était ça les colonies. Voilà pourquoi la question des métis excède largement la question des enfants bâtards en métropole.

La question c'est la race.

Stéphane :

À la Gare du Nord, nous nous sommes quittés en nous promettant de nous revoir.

Quelques jours plus tard, j'appelais ma petite cousine africaine. Vous sembliez encore plus remontée que lors de notre précédente rencontre.

Marisa :

J'avais parlé avec mon père au téléphone le matin-même. Je lui avais annoncé que je venais de prendre un billet d'avion pour le Bénin.

Du coup, mon père prétend ne plus se rappeler de l'adresse de la maison de mon arrière-grand-mère, dans le quartier Gbena à Ouidah.

Il a même oublié le nom de naissance de cette femme !

Il me dit que « Gnondaho », n'est pas un nom. Juste un mot en langue Fon, qui veut dire « vieille femme », au sens de « femme honorable ».

A la naissance de mon père, l'employé de l'état civil colonial a dit : « Marc Simon! Mais de quel droit cet enfant porterait ce nom ? Marc Simon, c'est le nom d'un administrateur. Vous, vous êtes juste les descendants de cette vieille femme, là, cette Gnondaho »

Et il a écrit *Gnondaho Dit Simon* sur le papier, en riant.

Mon père m'interdit d'aller à Ouidah.

Il dit que les gens empoisonnent.

Qu'on ne voit rien, qu'on ne sent rien et qu'on meurt.

Que déterrer ces histoires pourrait me coûter cher.

Que son père a été empoisonné pendant une tournée en brousse.

Qu'on n'a jamais retrouvé son corps.

Qu'il a déjà perdu mon frère.

Qu'il ne veut pas perdre un deuxième enfant.

Que donc, je ne vais pas là-bas.

Stéphane :

Je vous sens découragée par cette injonction au silence.

Puis-je vous être d'une aide quelconque ?

Marisa :

Toutes les informations que je pourrais glaner dans votre famille sur l'année que Marc Simon a passée au Dahomey m'intéressent.

Stéphane :

Ma petite cousine et moi, commençâmes à nous voir régulièrement. Nous échangeons les informations que nous glanions au sein de nos familles respectives. Marisa Gnondaho dit Simon tenait à me faire voir que quelque que soit le sujet abordé dans les *Souvenirs de brousse*, on pouvait en trouver un développement dans le monde actuel.

Marisa :

L'histoire coloniale n'est pas finie, c'est tout ce que je dis.

Les exemples abondent.

Stéphane :

Nous avons rencontré beaucoup de gens durant notre enquête.

Ainsi, la propriétaire de l'Otarie Gourmande (la chocolaterie de Sevran), nous raconte le trajet des fèves de cacao chargées dans des porte-containers, depuis la Côte d'Ivoire jusqu'au port du Havre, et comment ces chargements peuvent changer dix fois de propriétaire durant leur voyage, au gré des spéculations sur les cours du cacao.

Marisa :

Il faut que j'insiste pour qu'elle admette que l'immense majorité des exploitations n'appartient pas à des africains.

Une syndicaliste de Saint-Ouen nous expose les mécanismes modernes de la traite des travailleurs entre l'Afrique et la France...

Stéphane :

...Un griot m'encourage à prendre la route immédiatement pour l'Afrique à la recherche de la semence du patriarche de notre famille...

Marisa :

« Semence » ?

Stéphane :

La descendance. C'est écrit comme ça dans la bible : la semence d'Abraham.

Marisa :

Un ancien ouvrier malien m'a inspiré une chanson sur la peur du poison...

Stéphane :

Nous rencontrons aussi Charles Di, un ethnopsychiatre Camerounais. Charles Di nous a été très précieux et a exhumé pour nous des documents des plus importants.

Pour notre premier entretien, Charles Di nous fixe rendez-vous au jardin d'Agronomie Tropicale. Je ne connaissais pas ce vestige de l'exposition coloniale de 1900 dans le bois de Vincennes. Au milieu des serres aux parois de verre défoncées, des pavillons des pays africains au toits crevés ou incendiés, je retrouve les mêmes serres portatives qu'utilisait mon aïeul pour déplacer ses plants de cacao venus des Andes, puis sélectionnés au jardin d'acclimatation de Paris, pour être plantés en Afrique.

Marisa :

L'état d'abandon du lieu témoigne de l'embarras des gouvernements français à l'égard du passé colonial.

Charles Di nous annonce avoir choisi ce lieu de rendez-vous, afin que nous sentions à quel point le colonialisme avait été justifié politiquement par des arguments scientifiques.

Stéphane :

Il nous emmène jusqu'à la bibliothèque du jardin.

Là, il exhume le document suivant :

Marisa :

Quelqu'un dans l'assistance peut-il lire les passages surlignés ?

Un spectateur :

«La société d'Anthropologie de Paris dans sa séance du 4 juillet 1907 est chargée d'ouvrir une enquête scientifique sur les croisements humains entre races nettement différentes et sur les métis issus de ces croisements. Le problème des métis est un des plus graves et en même temps des plus obscurs que l'Anthropologie ait à résoudre

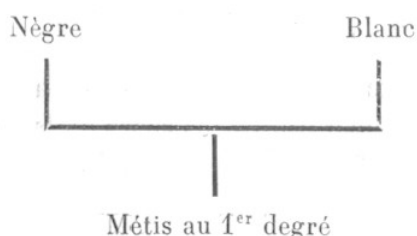
(...)

Rejetant toute théorie à priori sur l'origine des types humains, nous entendons par race pure tout type ethnique actuellement bien constitué et suffisamment stable pour avoir mérité une appellation définie. Nous appelons donc métissage des unions entre Blanc et Nègre, Jaune et Blanc, Nègre et Indien d'Amérique, Européen et Hindou, Sémite et Européen, Nègre et Chinois, etc.

Marisa :

Merci.

La Société d'Anthropologie présente ensuite le schéma suivant



On regroupait au début du 20^e siècle les nombreux débats autour de ce sujet sous un même chapitre intitulé « La question métisse ». Ces questions seront aussi déclinées sur le plan du droit et de la politique.

Comment considérer ces enfants métis ?

Fallait-il interdire les unions illégitimes entre Français et Indigènes ?

Fallait-il, au contraire, encourager ces unions afin de créer une race mieux adaptée au climat africain ? La race française allait-elle déchoir si on laissait des orphelins, moitié blancs, grandir dans des familles africaines ?

Fallait-il les instruire dans des écoles spéciales - les orphelinats pour métis - pour en faire une caste intermédiaire entre les Français et les Indigènes ?

Mais le danger n'était-il pas alors de voir ces Indigènes que les Français qualifiaient d'« évolués » - c'est-à-dire ayant reçu une éducation occidentale- remettre en cause l'ordre colonial?
Et enfin et surtout, comment empêcher ces métis de réclamer la citoyenneté française ?
De venir s'installer en France ?
De submerger la civilisation française par une migration de masse ?
Ce sont des questions qui n'ont rien perdu de leur actualité.

Stéphane :

Nous confions à Charles Di les transcriptions de nos entretiens.
Quelques semaines plus tard, Charles nous fixe un rendez-vous à l'Hôpital Avicenne. Dans un box de consultation, il nous annonce que c'est la première fois qu'il a en main des témoignages croisés sur le métissage colonial.
Il nous explique qu'à l'origine de chaque secret de famille se trouve un traumatisme, qui va se transmettre silencieusement de génération en génération. La traite des esclaves, les mariages forcés des petites épouses : autant de traumas.

Marisa :

Il nous dit avoir été très impressionné par l'histoire du squelette de Bon-Papa.

Stéphane :

Devons-nous ressortir tous les soirs le squelette de Bon-Papa de son placard ?

Marisa :

Le squelette de Bon-Papa figure là dans votre plan.

Stéphane :

Bon.

Le squelette était exposé au Musée de l'Homme. Tous mes cousins sont allés un dimanche au musée admirer le squelette de Bon-Papa. On lisait sur le cartel : « *Squelette monté de Pygmée – Don de Monsieur Simon.* ».

Marisa :

Vos oncles racontent que Marc Simon avait obtenu un cadavre de pygmée, qu'il l'avait fait déposer sur une fourmilière.

Que les fourmis géantes avaient nettoyé les chairs.

Que Marc Simon avait ramassé les os.

Qu'il en avait dressé la liste.

Qu'il les avait enfermés dans une boîte pour les protéger de l'humidité durant la traversée jusqu'au Palais de Chaillot.

J'ai vu des photos de ces collections de squelettes. Le but était de montrer la diversité des races humaines, afin d'en distinguer ce que les scientifiques appelaient des « types humains ».

Ce genre classement arbitraire persiste encore aujourd'hui !

Vous en doutez ?

Regardez comment se passe l'accueil des enfants isolés étrangers à la rue aujourd'hui en France.

Ils arrivent depuis l'étranger sans leurs parents et sans papier.

La loi stipule qu'il est illégal de laisser un mineur isolé à la rue. Que les départements ont donc le devoir de les recueillir et de leur offrir une protection. Qu'ils doivent leur donner un toit, de la nourriture, de l'éducation quelque soit leur nationalité, et la légalité de leur présence sur le territoire.

Mais les mineurs que j'ai rencontrés témoignent qu'ils sont triés par les services sociaux. Qu'on leur fait passer des examens de leur squelette – des tests osseux - par des médecins pour vérifier qu'ils ont moins de 18 ans. La plupart des médecins s'accordent à dire que ces examens ne sont pas scientifiquement fiables pour attribuer un âge.

Parfois, le temps que les résultats arrivent, le jeune est devenu majeur.

L'aide sociale à l'enfance dispose alors d'une bonne justification pour les laisser à la rue.

Comme dit Charles Di :

« *Hier m'a engendré, et voici qu'aujourd'hui je crée demain.* »

Stéphane :

Pouvez-vous ouvrir cette boîte, et en montrer le contenu je vous prie ?

Un spectateur sort des décorations militaires de la boîte.

Marisa Gnondahou dit Simon voulait me faire rencontrer un groupe de tirailleurs sénégalais qui servirent dans l'armée française.

Ils vivent dans un foyer ADOMA, à Bondy Nord. Venant de Paris en vélo en suivant le canal de l'Ourcq, j'arrive avec cinq minutes de retard. Marisa Gnondahou dit Simon fume une cigarette devant un bâtiment moderne, assez discret, protégé par une grille. Nous sonnons.

Dans une salle de réunion, sous la lumière des néons, une dizaine de vieux messieurs, debout derrière une table de collectivité, nous attendent. Ils portent leurs costumes de cérémonie. Leurs poitrines sont bardées de décorations.

Marisa :

Ces hommes, debout, nous reprochant muettement nos cinq minutes de retard par rapport à leur ponctualité militaire, m'émeuvent. Ils demeurent dans leur foyer de Bondy comme des livres vivants. Ce sont mes papas.

Stéphane :

Nous leur racontons l'enquête que nous menons sur les enfants métis. Ils nous écoutent. Puis, celui que les autres appellent le Doyen prend la parole. Le Doyen nous raconte les razzias sur les villages au bord du fleuve Gambie menées par des cavaliers venus du nord. Les guerriers se défendaient avec leurs flèches empoisonnées. Les femmes, les enfants qui ramassaient le bois étaient enlevés. Ensuite, on ne les revoyait plus. Ils devenaient esclaves. Parfois, un parvenait à s'échapper. S'il était rattrapé, son propriétaire lui coupait un pied. Certains s'échappaient deux fois. Il avait ses deux pieds coupés.

Ils ne se résignaient pas. Le Doyen avait vu un film à la télévision. Le film s'appelait « Racines ». Ce film racontait ces très vieilles histoires. Oui, l'esclavage, la traite, la colonisation, c'est une histoire de plusieurs siècles, concluait-il.

Marisa :

Je lui parlais du livre de Marc Simon, et lui dit qu'il y était souvent question des tirailleurs.

Je lui racontais qu'à la lecture de *Souvenirs de brousse*, je n'en revenais pas du nombre de révoltes qu'avait dû réprimer Marc Simon. À le lire, on voyait bien que dans les colonies, la résistance était permanente, qu'il avait peur.

Il raconte qu'un jour, des villageois ont refusé de payer l'impôt de capitation. Ils ont pris les armes. Un des tirailleurs qui protégeait Marc Simon a pris une balle à sa place. Tout le long du livre, il prétend que les Africains sont incapables de s'organiser pour résister.

C'est faux.

Pourquoi on ne parle jamais de cette résistance africaine ?

Pour continuer d'inscrire l'humiliation dans nos corps, dans les ex-colonies comme dans nos banlieues ?

Stéphane :

Les vieux tirailleurs prennent la parole ensuite, du plus ancien au plus jeune engagé en 1955. Leurs grand-pères, pour certains, avaient déjà été tirailleurs. Ils avaient été forcés de se battre sur la Somme en 1915. Leurs pères avaient libéré Marseille en 1944.

Ils m'apprennent que lors des défilés fêtant la Libération, les officiers français avaient fait ôter leurs uniformes aux troupes coloniales pour en revêtir les résistants engagés dans l'armée française. Je me dis que mon père avait ainsi peut-être porté l'uniforme d'un de ces hommes quand il avait défilé à Grenoble en 1944.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ces soldats. Hélas, nous parlons depuis trente-cinq minutes. Il ne nous reste plus que vingt-cinq minutes.

Marisa :

Ces tirailleurs nous demandent d'utiliser notre causerie comme tribune. Ils espèrent ainsi faire connaître leur lutte pour que leur pension soit alignée sur celle des soldats de métropole.

Stéphane :

J'apprends que ces hommes de 80 ans sont obligés de passer six mois et un jour dans leur foyer ADOMA pour avoir le droit de toucher leur retraite militaire.

Marisa :

Les tirailleurs nous racontent en souriant qu'un Ministre de la défense justifiait cette différence de traitement en disant que donner une retraite équivalente aux tirailleurs et aux soldats de Métropole risquerait de déstabiliser l'économie sénégalaise.

Stéphane :

Pouvez-vous monsieur, lire dans *Souvenirs de brousse*, ce qu'écrit Bon-Papa sur ces cérémonies, qu'il appelle « les tams-tams » ?

Un spectateur :

“ Sur la piste un premier danseur s'avance, puis deux, puis trois, jusqu'à sept ou huit ensemble, qui se trémoussent doucement. Ce qui est affreux c'est l'air abruti que les danseurs se croient obligés de prendre: On les croiraient ivres morts ou complètement vannés. Autour du cercle des danseurs, courent deux noirs chargés d'exciter les chanteurs et de faire garder la mesure aux premiers rangs. Au bout de peu de temps, tout le monde est en sueur et au bruit des claquoirs et des chants, qui pénètrent le cerveau, s'ajoute une forte odeur sui généri qui monte de la foule.”

Stéphane :

Sui généri signifie, en biologie animale : odeur qui se rapporte à une espèce donnée (d'apr.Habault Agric. 1983)

Le spectateur :

“ Mon hamacaire n'a pas pu résister. Il saute dans l'arène. Je le vois, tout à coup, changer de physionomie, devenir encore plus laid, et commencer sa gymnastique suédoise. Il était temps que je parte, laissant le tambour continuer jusqu'à la nuit ”

Marisa :

Pouvez-vous, je vous prie monsieur passer ce disque ?
(on entend la musique de "Indépendance Cha-Cha" de Grand Kalé avec l'African Jazz)

Chez moi, on dansait.

Chez mes parents, je veux dire, mon père et ma mère.

Chaque semaine, mes parents invitaient des amis à la maison, et, dès qu'on avait partagé le plat de riz, on poussait table et chaises et on dansait sur du James Brown, sur de la musique cubaine.

J'étais toute petite et je passais de bras en bras. Mon père et ses amis que j'appelais « tonton », me faisaient tourner et virevolter.

Si jamais un petit garçon était à l'aise pour danser, je tombais amoureuse et il me fallait des jours pour m'en remettre.

J'adorais ça.

Danser.

Ensuite, j'ai enchaîné les cours de danse.

On m'a dit : Pour en faire un métier, il faut des bonnes bases.

Les bonnes bases c'est la danse classique.

Alors j'ai pris des cours avec une danseuse à la retraite qui s'appelait Claudine.

Tout de suite elle a dit : « Très bien ! Des yeux de chat ! Mais il va falloir rentrer ces fesses. C'est trop cambré tout ça ! Tu parles d'une morphologie pour danser ! Avec beaucoup de travail, peut-être qu'on pourra améliorer cette posture... ». Et elle me pinçait le bas du dos au moment des pliés.

Je me sentais assez godiche, mais je serrais les dents.

J'ai dansé dans un spectacle. J'avais comprimé la masse de mes cheveux crépus dans un filet à chignon. Après la représentation, ma mère m'a embrassée et m'a dit : « Tu sais, quand tu es sur scène, on ne voit pas du tout que tu es noire. »

Ma mère n'était pas raciste. Enceinte à vingt ans, elle a jeté son mariage avec un étudiant africain à la figure de ses parents. Cet acte de liberté et de résistance devait effacer les lourdeurs d'un passé colonial qu'elle connaissait mal.

Plus tard, avec mon grand frère Jean-Charles, nous avons fait plusieurs voyages en Afrique, pour sortir du Mali. Il disait : « Je viens pour te protéger ». Ces voyages nous permettaient d'oublier, un temps, son addiction à l'héroïne. Un peu plus tard, il s'est installé à Bamako, dans la maison familiale de Darsalam. Il s'est fait un shoot avec l'eau de notre puit. Rapatrié à l'hôpital de la Cité Internationale à Paris, il a été perfusé avec un lot de sang contaminé. Jean-Charles est mort du sida, quelques années plus tard.

Notre histoire de famille est nourrie de poison.

Mon père, c'était comme s'il ne savait pas à quel point sa propre enfance lui avait fait mal. Il était suivi au service neurologique de Sainte-Anne, à Paris. Il riait lorsqu'un toubib laissait entendre que les douleurs intenable qui le faisaient, comme il disait « marcher comme un ours » auraient pu être psychosomatiques. « Ce sont des sornettes de psy ! » disait-il. Et il souffrait en silence.

Un jour, dans notre appartement en France, j'ai entendu un ami de mon père lui dire :
« Mais ! C'est toi qui fait la cuisine à la maison ? Et ta femme, elle fait quoi ? C'est quoi ton problème ? Tu la laisses faire parce qu'elle est blanche ? Tu es complexé ou quoi ? Fais-toi respecter, force-là ! ».
Peu de temps après, mes parents divorçaient.

Après le départ de ma mère, mon père n'a plus rien touché de l'appartement familial où nous avons vécu. Certains dimanches, avec mon frère, nous lui rendions visite, pour partager le mafé qu'il cuisinait. Année après année, l'appartement se délabrait. On se prenait les pieds dans les trous d'usure du tapis. Le meuble tourne-disque en bois était en panne, et personne ne cherchait à le réparer.

Après sa retraite, mon père est retourné au Mali.
En janvier dernier, mon papa est mort.
Quand j'arrive chez nous, à Bamako, on a vidé sa chambre, mais je peux le voir au crématorium.
Il est vêtu de batin blanc, et semble être en paix.
Ma belle-mère me donne les affaires de mon père dans un sac poubelle noir.
Dedans, je trouve des papiers administratifs, un vieux livre d'histoire, une lettre de moi.

Stéphane :

Le père de Marisa est mort moins d'un mois après ma mère, le 10 janvier 2019.
Sans doute, avons-nous mené notre enquête poussé par le même sentiment d'urgence, de vouloir interroger nos parents tant qu'il était encore temps.

Le 19 décembre 2018, je suis donc assis au chevet de ma mère, dans une chambre de l'hôpital Saint-Louis. Je prends la main de ma mère. Elle est tiède. Ma mère dort. Je reconnais le visage qu'elle avait quand elle était jeune et venait me chercher à la sortie de l'école.

« C'est inquiétant » m'avait-elle dit la veille, à quatre heures du matin, avant de s'endormir.
Me voilà donc dans cette chambre trop calme, à son chevet, devant une vue de Venise apposée au mur. Je me lève pour prendre un mouchoir en papier sur la tablette au-dessus de l'évier. Quand je reprends sa main, tout de suite je sens qu'il manque quelque chose. Je garde sa main dans la mienne quelques minutes. Puis, je me lève, j'ouvre la porte et je dis à ma sœur : « Viens. »

Avant de mourir, ma mère m'avait emprunté mon exemplaire des *Souvenirs de brousse*. Quelques jours plus tard, elle sonne à ma porte pour me rapporter l'ouvrage. Elle me dit : « Sais-tu pourquoi Bon-Papa est parti en Afrique ? Son père dirigeait l'entreprise familiale avec son aîné. Il ne voulait pas que son cadet reste oisif. Alors, il l'a envoyé en Afrique. As-tu remarqué que Bon-Papa a quitté ses postes en brousse après une révolte ? Il a manqué alors de se faire trouer la peau dans une embuscade. » Elle ajoute : « Ensuite, avec ses potagers, ses vergers, ses arborétums, en Afrique puis à Saint-Malo, il a créé des mondes clos dont il maîtrisait la croissance et la reproduction des

habitants. Ensuite, en faisant habiter tous ses descendants dans le même immeuble à Paris, il a créé un nouveau petit empire sur lequel il gardait la main.»

Je me suis souvent interrogé sur mon refus d'avoir des enfants. Je me suis aussi souvent demandé si, pour mon frère, le fait d'adopter un enfant à Bamako n'avait pas été une manière de réparation de l'abandon par Bon Papa de ses enfants africains. Mon frère et ma sœur insistèrent pour offrir à Mamoudou -, le dernier mineur isolé à la rue que ma mère avait accueilli dans son appartement - la bague en diamant que ma mère portait toujours à la main.

J'ai sans doute caressé le même espoir d'absolution en proposant à Marisa de m'assister pour l'écriture de cette causerie consacrée aux enfants métis des anciennes colonies.

Marisa :

Je vous ai répondu : « Vous assister, non. Mais écrire et présenter cette causerie ensemble, oui. ».

Stéphane :

Souvent, je me demande de quoi j'ai hérité de Bon-Papa. Quels sont les traits de caractère que nous avons en commun. Une forme de morgue qui me fait regarder de haut les rares locataires que je croise dans l'immeuble familial. Et puis peut-être, un goût du voyage, mêlé à la peur de l'inconnu. La peur de ce que je ne maîtrise pas. C'est un travail de me défaire de cette peur. C'est jamais fini. Parce que comme disait ma mère : c'est inquiétant.

Noir – Encens

Marisa chante la « Chanson de Monsieur Kamissoko »

Marisa :

On dort sous l'arbre à palabres
J'entends la hyène
Je vais me réfugier dans la cour
Je n'ai pas peur

On part voir les filles au village
La nuit tombe Les garçons fuient
Ils ont peur des fantômes
Je n'ai pas peur.

Grand-mère m'enferme
Dans un cagibi noir
Dans le cagibi noir
Y a un vieux type
Je dis : c'est qui ce type-là
Qui me touche ?
Je n'ai pas peur.
Je n'ai pas peur.

Bodjo Edjessi : (jouée par Marisa)

C'est moi.

Je te fais une visite.

Je reviens de loin.

Ta bouche reste ouverte, mais aucune parole n'en sort, tu as peur ?

Tant mieux.

Quand tu parles, tu dis tellement d'idioties que tes mots viennent bourdonner à mes oreilles comme les mouches sur le lait caillé. Je ne m'entends plus penser !

Tu m'agaces, ma fille, au point que j'ai dû faire ce long voyage depuis l'endroit où j'ai posé mon esprit.
(Elle rit)

Toi, là, tu ne sais même pas que les morts peuvent se vexer ? Tu m'as offensée, tu le sais ?

Tu vas en faire les frais.

Fais brûler le wusulan, ça chassera les mauvais esprits.

On va causer un peu.

Entre femmes.

Maintenant ma maison, c'est la tienne, elle te vient de ton père, Marc, qui la tenait de son père Charles, mon fils, qui la tenait de moi.

C'est grâce à moi qu'elle est à toi maintenant. Je l'ai bâtie. Prends-en soin, c'est chez toi.

Et tais-toi.

De toute façon, tu ne sais rien.

Pas même comment je m'appelle.

Mon nom à moi, écoute bien :

C'est Bodjo Edjessi.

Ils l'ont tous oublié, mais pas moi.

(Elle rit)

Maintenant que tu sais, n'en profite pas pour m'appeler pour un rien !

Fais un peu de bouillie maintenant, avec du mil !

Ajoute du miel, ça calmera ma colère.

Peut-être.

Tu as trop parlé, tu parles tout le temps !

De mes enfants, de moi, mais qu'est-ce que tu sais ?

Rien.

Tout le monde t'a prévenue.

Ton père, Alamissa. Ils ont tout fait pour te décourager.

Toi, tu n'y crois pas mais hé !

Si des gens sont jaloux, ils t'empoisonnent. C'est comme ça que je suis partie.

C'est comme ça aussi qu'est parti mon fils Charles, ton grand-père.

Ton frère Jean-Charles aussi, le poison l'a gagné.

Avec ton frère, on se cause parfois, à la tombée du soir.

Il dit que toi, si tu t'assois devant l'acacia qui n'a pas de feuilles, il les fera pousser pour te protéger du soleil.

Aujourd'hui ma fille, tu as mes pommettes et mon front plissé, cet air renfrogné qui fait les têtes dures.

Et tu as ses yeux.

Les yeux bleus du blanc.

Mais ! ma sotte !

Tu as cru quoi ?

Que j'ai été cette fille de 16 ans qui se laisse prendre par un blanc, accouche, reste seule et laisse ruiner sa vie ?

C'est comme ça que tu racontes mon histoire ?

Mon histoire, c'est la tienne, alors relève un peu la tête, sèche tes larmes, et apporte un bol, j'ai amené du vin de palme et j'ai soif.

Tu veux me faire honte ?

Tu t'invites chez les gens, avec ce descendant de ton ancêtre blanc, et tu racontes ma vie ?

Tu veux que les gens t'écoutent en ouvrant des yeux ronds et en pleurant de pitié ?

Je devrais froter ta peau avec une décoction de piments rouges pour te faire danser.

Mais écoute d'abord.

Maintenant que je suis là, j'ai envie de causer.

Marc Simon...

Le blanc de Ouidah...

J'étais encore petite quand je l'ai rencontrée.

Ma maman m'a dit :

Va-t'en te proposer à la résidence, pour aider.

Je n'avais pas le choix.

Avant, j'avais été initiée.
Je connaissais bien les plantes, j'aidais nos voisins à guérir.
Mais maman a dit : « Trop de bouches à nourrir, toi, tu vas partir dans la maison du blanc. »
Je n'avais pas le choix.

Là-bas, j'apportais les repas.
Le blanc s'asseyait devant une table et mangeait avec son chien.
Il se donnait des claques pour chasser les moustiques,
C'était la saison des tornades, la nuit, il avait peur,
Il ne dormait jamais.

Ma mère m'a dit : fais ce qu'il te demande.
Et n'oublie pas qu'on n'a jamais raison devant le blanc.
Alors je me parfumais, avec l'encens que fabriquait ma mère.
Je n'avais pas le choix.

Le soir où il m'a commandé de venir dans sa chambre, c'était ma première fois.
Il a fait sortir le chien de sa chambre.
Il a fait son affaire.
Je suis partie dormir dans la case des domestiques.

Un jour il a dit : Je pars pour Sakété.

Alors je suis rentrée chez moi à Gbena.
Ma mère a dit : « Tu attends son enfant, hein ?
Quitte ici, tout de suite, personne ne doit savoir ! »
J'ai supplié, mais je suis partie.
Je n'avais pas le choix.
J'ai marché deux jours dans la brousse pour arriver à Sakété.

En arrivant, j'ai dit : « J'attends ton fils. »
Moi, j'étais contente !
Les enfants ne viennent pas pour rien !
Un enfant, si vite, c'est une bénédiction.

Marc Simon n'a rien dit.
Les jours passaient, il devenait gentil.

Hé, ma fille !
Tu t'es réveillée ou tu ne t'es pas réveillée ?
Je dis que si une vieille se réveille bien, elle peut être sûr que ses enfants se réveilleront bien à sa suite...

Quand l'enfant est né, j'habitais avec le blanc.

Il voulait que je cultive ses graines. Elles venaient d'Europe.
Il disait « mon jardin ». Je devais semer ses fleurs et ses haricots verts.
Il avait ce chien, qu'il appelait Chocolat, il le dressait pour aller chercher le pain.
Un chien ? Hé, chez nous, les chiens, ça ne doit pas vivre avec les hommes !
Un jour que le blanc était parti en brousse, j'ai versé le poison dans l'eau du chien.

Marc Simon a donné le prénom à l'enfant.
Sur le registre, le curé a mis le nom Simon à côté du prénom Charles.
Moi, j'ai fait à mon fils les rituels d'usage.
Sans rien dire à personne.

Ça m'arrivait de prendre pour moi l'argent que je gardais des courses.
j'ai acheté des pagnes pour vendre sur le marché.

Un jour, le blanc m'a dit :
Je pars en France pas longtemps, je reviens.
Sauf que c'est un autre blanc qui est revenu à sa place.
Je suis partie.
Je n'avais pas le choix
Et je n'ai plus jamais eu de nouvelles de Marc Simon.

Moi, j'avais fini d'être une petite épouse, je ne voulais pas d'autre homme, pourquoi faire ? Le travail, c'est le seul bon mari.
Je ne suis pas rentrée chez ma mère.
J'ai acheté d'autres pagnes, beaucoup de pagnes. J'ai vendu. Beaucoup.

Des bonnes sœurs sont venues, elles ont dit : « Donne-nous ton fils, il ira au foyer des métis ».
J'ai dit : « Non, l'enfant reste avec moi. »
On protège mieux ce qu'on rend invisible.
Après ça elles ne l'ont plus trouvé.

J'étais moquée, seule, mais je n'avais pas honte.
On ne manquait de rien.
Ceux qui sont venus derrière moi sont tranquilles.

Je n'ai plus quitté mon fils.
Les chagrins s'entremêlent avec le bien des choses.
L'amertume et la douceur.
Nous n'avons pas le choix, les morts sont là et veillent.
Pourvu qu'on les respecte.

Je suis rentrée à Ouidah.
On doit mourir sur la terre de ses ancêtres.
Certains étaient jaloux de ma réussite.
J'étais vieille, mais c'est le poison qui m'a tuée.

Alors... ?
Vois comme tu t'étais trompée !
Vois comme j'ai bien su tirer les cordes du panier !
Comme, aujourd'hui, tu n'as plus qu'à tendre le bras pour en cueillir les fruits !
Ne me fais plus jamais honte !
J'ai accouché seule, au milieu de la brousse, sans pousser un seul cri !
Ce n'est sûrement pas pour que tu ailles inventer des souffrances dont tu ne connais rien.
Tu veux parler maintenant ?
Apporte-moi un siège, et masse mes pieds, que je me repose un peu, avant de reprendre la route.
Parle.
Car tout sèche.
L'écorce, le poisson, le champignon, la viande.
Si tu couvres, ça pourrit.
Si tu découvres, ça sèche.
Parle, mais ne raconte à personne que Bodjo Edjessi est venue pour se plaindre.